

Paris, le 2 novembre 2022

Chères Consœurs, Chers Confrères, Chers Amis Confédérés,

Nombreux sont ceux d'entre vous, adhérents de la CSMF, qui s'interrogent sur la conduite à tenir vis-à-vis du **mouvement de grève du 1er et 2 décembre** lancé sur les réseaux sociaux par le groupe "Médecins pour demain".

Ce mouvement est le témoin du **profond mal être des médecins libéraux**. Oubliés du Ségur qui a déversé 19 milliards d'euros sur l'hôpital public sans un seul euro pour la médecine de ville, malmenés dans la convention 2016 que la CSMF avait refusé de signer, incompris dans l'avenant 9 où les conditions du SAS ne correspondaient pas à vos attentes, méprisés dans les accords du CLIO (Comité de Liaison Inter Ordinal) envisageant de transférer nos compétences à d'autres professions de santé, **les médecins libéraux sont aujourd'hui en colère**. Les médecins libéraux français ont la consultation la moins bien rémunérée des pays de l'OCDE. Le coût de la pratique est gelé depuis 2005. **Cela ne peut plus durer ainsi**.

Parallèlement, **11% de nos concitoyens n'ont plus de médecins traitants et l'accès aux autres médecins spécialistes devient chaque jour plus difficile. Plus de 620 000 patients en ALD n'ont plus de médecins généralistes traitants**. Cette situation n'est pas acceptable et pèse sur nos organisations. Elle est en grande partie la conséquence des politiques publiques qui, depuis près de 40 ans, ont diminué le nombre de médecins en formation, pensant ainsi réduire les dépenses de santé.

La CSMF entrera dans les négociations conventionnelles à venir avec une **profonde détermination à rémunérer dignement notre expertise**. C'est à nos yeux le principal moyen pour libérer du temps médecin. Nous ne voulons pas d'une médecine sous perfusion où les forfaits remplaceraient petit à petit des consultations indignement rémunérées. Les forfaits doivent principalement servir à la mise en place de nos organisations territoriales.

La CSMF revendique le rôle prééminent du paiement à l'acte, source d'agilité et d'un intérêt à agir.

La CSMF propose une hiérarchisation des consultations à 4 niveaux G, G2, G2,5 et G3,5 en fonction de l'expertise et de la fréquence. Cette hiérarchisation écrasera la complexité des lettres clés et autres modificateurs qui les rend inapplicables et souvent inappliqués. Le G doit être à 30€ pour des consultations simples mais les consultations nécessitant une expertise médicale doivent être en G2 à 60€ notamment toutes les premières consultations, mais aussi le suivi des patients souffrant d'une pathologie chronique stabilisée, l'avis ponctuel de consultants, la visite à domicile ou encore le volet de synthèse médicale.

Alors, oui la CSMF revendique une nécessaire revalorisation de la valeur de nos consultations. Mais oui aussi, nous défendons l'idée que cette valorisation doit servir également à nous donner les moyens de nous organiser, en salariant un assistant médical, en travaillant avec une IPA ou d'autres professions de santé **dans le respect de la qualité des soins et du parcours de soins dont le médecin traitant est le chef d'orchestre**. Nous n'échapperons pas au travail en coordination qui est déjà entré dans le quotidien de nombreux d'entre nous. Mais cela nécessite de s'assurer de la qualité des tâches que nous déléguons mais aussi de réviser notre modèle économique. Nous ne réformerons pas notre système de santé avec une consultation à 25€ !

Mais aujourd'hui, avec un ONDAM de ville trois points sous le niveau de l'inflation, **le Gouvernement ne nous donne pas les moyens de répondre aux besoins de soins de nos concitoyens**. C'est dans cet état d'esprit que sont nés, à l'initiative des principaux syndicats médicaux représentatifs mais aussi des syndicats d'internes et d'étudiants en médecine, les « Vendredis de la colère ».

Rejoignez ce mouvement et faites-le grossir dans vos territoires afin de faire comprendre au Gouvernement que nous ne réformerons pas notre système de santé sans moyens. Tenez-nous informés des actions menées ! Communiquez largement auprès de vos confrères, des patients mais aussi des élus. Nous nous tenons à votre service pour participer à toutes vos réunions syndicales.

**Le Gouvernement doit répondre à la colère des médecins. La médecine de qualité a un prix !
L'attractivité du métier de médecin libéral également !**

Très amicales salutations.

Dr Franck DEVULDER
Président CSMF

Dr Luc DUQUESNEL
Président Les Généralistes-CSMF

Dr Bruno PERROUTY
Président Les Spécialistes-CSMF